

Réunion du Comité Directeur

Vendredi 15 février 2013

Ce compte-rendu devra être entériné par le Comité Directeur lors de sa prochaine réunion le 20 mars 2013 .

Tableau de présence des membres du Comité Directeur
(Bureau et ordre alphabétique)

	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent
Agnès Gautherin	x		J.Franc.Chalon		Excusé	Maurice Ponce	x	
J.Claude Durand	Ex. Stage Nat.		Louise Charue		Excusée	Raymond Thillou		Excusé
José Vié	x		Daniel Fertin		Excusé	Françoise Tisserand	x	
William Bouriquet	x		Christian Guillaud	x		Daniel Truchy	x	
Nicolle Durand	x		Eric Hardy	x				
J.Louis Hamen		N.Exc	M.Claude Moreau	x		Daniel Vallée	x	
Michel Baronnat		N.Exc	Céline Parigot	x		Christiane Verrière		Excusée
			J.Baptiste Peyraud	x		Michel Vignoles	x	

Le compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 07 janvier 2013 a été entériné à l'unanimité des membres du CD présents à la réunion de ce jour, 15 février 2013.(Correction à apporter : Ch.Verrière non excusée).

En ouverture de séance, la Présidente a remercié les membres du Comité Directeur pour leur investissement au cours de la mandature qui s'achève.

ORDRE du jour

- **Compte-rendu de la Commission des Finances du 01 février 2013**
- **Projets de développement du Comité Départemental**
- **Préparation de l'AG.départementale**
 - Bilan financier et budget prévisionnel
 - Tarifs statutaires (Part départementale)
 - Candidatures au Comité Directeur
 - Vœux des associations et du Comité Départemental
 - Propositions de récompenses honorifiques
 - Répartition des tâches
- **Dossiers CNDS 2013**
- **Fonctionnement des activités**
 - Proposition de la CTD.Cyclospor (sélection au National route)
- **Questions diverses**
 - Licences tirage « couleur »
 - Réunion d'information « Constitution des dossiers d'organisation » (Activités Cyclistes)

Fonds Solidarité – Cas d'un club qui organise une manifestation comportant du cyclotourisme et du VTT . Sur quel nombre de participants devra-t-il reverser la contribution au Fonds Solidarité ?

Compte-rendu de la CD.des Finances

Voir compte-rendu de la réunion de la CD.des Finances du vendredi 01 février 2013.

- Part départementale sur les licences

Rappel des Statuts Nationaux - Articles 4 et 5b

Ils précisent les conditions de délivrance des licences et en particulier ce que doit être la part départementale par rapport au coût total de la licence.

- La part départementale doit être la même pour tous les licenciés d'un département, quelle que soit l'activité pratiquée. Elle ne peut varier qu'en fonction de l'âge des licenciés.

Or, dans l'Yonne, il y a quelques années, pour une mutualisation de l'augmentation importante des licences R.3, il avait été décidé de moduler la part départementale, ce qui est anti-statutaire.

Pour 2014, il s'est donc avéré nécessaire de fixer une part départementale identique pour toutes les activités.

La CD .des finances a travaillé sur ce sujet, le vendredi 02 février, et fait diverses propositions, sachant que cette « remise en ordre » entraînera une diminution du prix de certaines licences mais aussi une augmentation d'autres (R.5 et R.6)

Proposition de la CD.Finances retenue (à l'unanimité) par le Comité Directeur: Part départementale pour les adultes : 14 € - pour les jeunes et enfants : 6 €.

Projets de développement du Comité Départemental (CNDS)

A / En raison de la baisse du nombre de licences depuis trois ans, il est urgent que le Comité, dans ses actions, donne priorité au développement.

Dans ce but, il s'avère nécessaire d'envisager la création d'un poste d'éducateur pour mettre en place des activités autres que les activités traditionnelles.

Cette création de poste pourrait se faire sous la forme d'un « EMPLOI D'AVENIR », le postulant devant, en principe, n'avoir aucune qualification et bénéficier d'une formation au sein de la structure d'accueil.

Compte tenu des subventions accordées pour la création d'un tel poste, le coût, pour l'Ufolep, serait de l'ordre de 10 000 €/an).

Avis favorable du CD à l'unanimité.

Un groupe de travail (Agnès Gautherin - Charly Gonzalez – Françoise Tisserand – José Vié – Daniel Vallée) prépareront une « FICHE de POSTE ».

B / Analyse de la baisse du nombre de licences

Si l'effectif des licenciés masculins reste stable, il faut par contre constater une baisse importante du nombre de féminines que l'on « retrouve » exclusivement en cyclotourisme, VTT et APE .

C/ Or, cette année, les priorités du CNDS sont

- la formation
- la préservation de la santé par le sport
- l'incitation à la pratique féminine
- l'accompagnement des nouveaux licenciés.

D / Le CD. Ufolep Yonne décide de donner la priorité aux actions suivantes :

- Accompagnement des nouveaux adhérents en développant le disk-golf , en poursuivant les « Journées Sport Adapté » et en organisant des rencontres entre les écoles de sport.

- Mise en place du programme Activ'Santé 89
- Incitation à la pratique féminine .

Avis favorable du CD à l'unanimité.

Subvention du Conseil général allouée aux clubs

. Chaque année, le Conseil Général alloue aux clubs une subvention qui leur est adressée directement. La répartition de la somme globale allouée pour l'ensemble des clubs d'un comité se fait selon les critères définis par ce Comité.

Il s'avère que chaque année, une partie de la somme n'est pas attribuée, les clubs n'ayant pas fourni les renseignements ou documents demandés (RIB ; n° de SIRET...) et que d'autre part, certains clubs se contentent de percevoir la subvention sans faire d'efforts pour augmenter leur effectif.

Il est donc proposé de revoir les critères de répartition pour favoriser les associations qui augmentent leur nombre de licences en particulier auprès des féminines et des jeunes.

Avis favorable (à l'unanimité) du CD pour que soient proposés de nouveaux critères de répartition prenant en compte, en pourcentage, l'augmentation de l'effectif des clubs.

Préparation de l'AG du Comité Départemental – 09 mars 2013

- Samedi 09 mars 2013 – Salle du « 89 » à Auxerre à partir de 9 heures.

A/ Bilan financier 2012 et budget prévisionnel 2013

- Voir documents qui seront remis à l'AG et/ou disponibles, sur demande, à la délégation départementale.

- *Le bilan 2012 est positif* (+10 524,30€) . Attention , cependant, le salaire du délégué étant actuellement aidé à la hauteur de 16 à 17 000 €.

- *Le prévisionnel 2013 est équilibré* sur les bases d'un montant des charges de 146 138,80 €
Ce prévisionnel est en baisse par rapport à celui de 2012 car il a fallu tenir compte de la baisse du nombre de licences.

B/ Tarifs statutaires (part départementale)

- Voir ci-dessus chapitre « Compte-rendu de la CD. des Finances.

C/ Candidatures au Comité Directeur – Renouvellement complet

- 4 postes « licenciées féminines » - 22 postes « licenciés masculins » + 1 médecin

- Liste alphabétique :

- . Martine AUDIBERT – Cyclotourisme
- . Christian CHAPOTIN – Football
- . Agnès GAUTHERIN – Sortante – APE
- . Thierry GILBERT – Football
- . Christian GUILLAUD – Sortant – Football
- . Sylvain LEMEE – Tennis de table
- . Marie-Claude MOREAU – Sortante -Football
- . Céline PARIGOT – Sortante - APE
- . Jean-Baptiste PEYRAUD – Sortant – Football
- . Maurice PONCE – Sortant – Billard
- . Françoise TISSERAND – Sortante – Cyclotourisme

- . Raymond THILLOU – Sortant – Football
- . Daniel TRUCHY – Sortant - Football
- . Daniel VALLEE – Sortant – Billard
- . José VIE – Sortant – Football
- . Florence VIE – Football
- . Michel VIGNOLES – Sortant – Cyclotourisme

Remarque – Après lecture de la liste des candidats par la Présidente, N.Durand a demandé à celle-ci d’annuler sa candidature et celle de JC.Durand.

Elle a expliqué pourquoi, bien qu’ayant déposé leur candidature au renouvellement du CD, ils avaient décidé de renoncer à poursuivre leur investissement. Ils s’étaient laissé un temps de réflexion bien que leur décision ait été prise dès la fin décembre 2012, suite à la réception d’un mail des plus agressifs dont la cause était la publication d’informations erronées dans le calendrier provisoire « Activités Cyclistes » sur le site. Celui-ci s’ajoutant à d’autres, envoyés au cours de ces deux dernières années, a eu raison de leur bonne volonté.

D/ Vœux des associations et du Comité Directeur

- . Aucun des associations

E/ Récompenses honorifiques

I. Rappel du Règlement Intérieur Départemental

Article 33 - Conditions d’attribution

- *Récompenses départementales UFOLEP*

. 5 ans : bronze – 10 ans : argent – 17 ans : or .

Article 33b - Processus d’attribution des récompenses départementales

- a) Contingent annuel limité à 2 médailles par activité .
- b) Les associations adressent leurs propositions de récompenses à la Commission technique concernée (ou , à défaut , au Comité Directeur) .
- c) Les Commissions Techniques les transmettent au comité Directeur , avec avis .
- d) En dernier ressort , le Comité Directeur détermine la liste des personnes qui seront honorées .
Ses décisions sont sans appel .

II. Propositions retenues par le CD : « Médailles de bronze »

- Michel BARONNAT – AS.Tonnerre – Cycloport
- Joël COTE – Billard Club Briennon - Billard
- Christophe GUYOT – Auxerre United – Football
- Jean Pierre KRIKKE – VTT.Ancy le Franc – VTT
- Maurice PONCE – Persévérante Pontoise – Billard
- Raymond THILLOU – FC.Noé – Football
- Christiane VERRIERE – CSP.Charmoy – APE

III. Proposition retenue par le CD :« Médaille Argent »

- Daniel DUFOUR – VC.Icaunais – Cycloport

IV. Propositions retenues par le CD : « Médaille Or »

- Daniel MILLEREAU - Club omnisports - Médaille d’argent depuis 1998
- Christian GUILLAUD – Football – Médaille d’argent depuis 2006
- Daniel FERTIN - Football – Médaille d’argent depuis 2006

A noter qu’une troisième médaille d’or était proposée en football . Pour respecter le contingent de médailles attribuables, il est décidé que cette troisième personne sera honorée en 2014.

V. Pas de propositions au niveau national (Conditions non remplies)

F/ Répartition des tâches

I. Accueil / Emargement :

- Contrôle des licences et pouvoirs: M.Claude Moreau -Ch.Guillaud – Michel Vignoles
- Remise des documents : Louise Charue
- Mise à disposition du micro : D.Truchy

II. Commission de dépouillement :

- **Responsables** : Collège des candidates : William Bouriquet
Collège des candidats : Charly Gonzalez
- **Collège des candidates** : A compléter sur place
- **Collège des candidats** : A compléter sur place

III. Vin d'honneur – Café

D.Truchy – JB.Peyraud – M.Ponce

Fonctionnement des activités

- Demande (unanimité) de la CTD.Cycloport

-Critère départemental de sélection au Championnat National, concernant la participation, appliqué les années précédentes : « *Avoir participé au moins 5 « épreuves route » de la saison en cours, dans l'Yonne, au moment de la présélection* » (la sélection se faisant au 10 mai et les engagements au National avant le 10 juin)

- A noter qu'en 2012, il y avait seulement 5 épreuves avant la sélection faite le 14 mai; il avait donc fallu modifier le nombre de participations pour une éventuelle sélection ; celui-ci avait été fixé à 3.

- Or, pour 2013 :

- a) le Départemental aura lieu le 12 mai et le Régional le 02 juin (dates nationales) ;
- b) les engagements au National seront enregistrés jusqu'au 26 juin, ce qui permet de ne faire la sélection qu'après le Régional ;
- c) 9 épreuves « hors Championnat Départemental » sont programmées avant le Régional .

Proposition de la CTD : « *Compte tenu des éléments énoncés ci-dessus, la CTD propose que la présélection au National route 2013 se fasse après le Régional et que les prétendants à cette sélection aient participé à au moins 6 des 9 épreuves (hors Championnat Départemental) qui précèdent le Régional et qui sont inscrites au calendrier de l'Yonne, sachant qu'il n'y a aucune autre modification aux critères départementaux et nationaux de sélection* ». (Si une épreuve devait être annulée, le nombre de participations serait ramené à 5).

[Avis favorable du Comité Directeur \(unanimité\)](#)

Questions diverses

1. Tirage des licences en noir

- Projet de la Ligue de l'Yonne.

- [Avis défavorable du CD \(unanimité\)](#)

2. Réunion d'information - « Constitution des dossiers d'organisation »

- Réservée aux clubs « Activités Cyclistes »
- Mardi 05 février 2013
- Nombreux clubs présents
- Présence de V.Von-Pine «Conseiller Animations Sportives » à la DDCSPP.
- Suite à cette réunion, un document a été rédigé et sera mis sur le site dès que tous les formulaires seront disponibles (au plus tard , le dimanche 17 février)

3. Fonds Solidarité

Cas d'un club qui organise une manifestation comportant du cyclotourisme et du VTT. Sur quel nombre de participants devra-t-il reverser la contribution au Fonds Solidarité ?
Problème à voir rapidement, la première manifestation associant les deux activités ayant lieu le 02 mars.

4. National football à 7

Demande de l'Ufolep Nationale : prendre en charge l'organisation du National les 11 et 12 mai 2013.

- [Avis défavorable du CD \(unanimité\)- Délais trop courts pour préparer cette organisation.](#)

5. CNS.Football – Réunion à Auxerre le week-end de l'AG.Départementale.

Le Vice-Président de l'Ufolep, membre de cette CNS, sera invité à l'AG de l'Yonne.

6. Renouvellement des Commissions obligatoires et transversales

Jean Pierre a fait savoir qu'il ne souhaitait plus faire partie d'aucune de ces CD.
Un formulaire de candidature sera envoyé aux clubs.
Retour pour le 18 mars 2013.

7. José Vié fait remarquer que F.Tisserand s'est vite imprégnée de sa nouvelle fonction au sein de la CTD.Cyclotourisme.

Il remercie D.Vallée et M.Ponce grâce à qui le tournoi de foot en salle a pu avoir lieu à Pont/Yonne.

8. AG du Sport Adapté à laquelle a assisté A.Gautherin.

Nombreuse assistance.

9. AG de la F.Pineau – CD.Ufolep représenté par A.Gautherin - W.Bouriquet – M.Claude Moreau – José Vié.

Edition 2013 : le 08 juin

10. Congés de Fatima

Pour convenances personnelles, Fatima souhaiterait scinder ses congés.

- [Avis favorable du CD \(unanimité\)](#)

- Fatima sera en congé : du 25 mars inclus au 08 avril au matin

Les lundi 06 et mardi 07 mai

En raison du Ramadan, prendra son service plus tard, le matin, en juillet.

11. PSC1

L'ufolep est désormais habilitée à former au PSC1 à condition d'avoir des formateurs habilités, travaillant avec un médecin.

Charly et Alex (service civique) souhaitent suivre le stage de formateurs.

- [Avis favorable du CD \(unanimité\)](#)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45

Prochaine réunion du Comité Directeur (18 h 30)

Mercredi 20 mars

Au 89

L'ordre du jour sera communiqué ultérieurement

Le 16 février 2013,

**La secrétaire
du Comité Directeur
Nicolle Durand**

**La Présidente
du Comité Directeur
Agnès Gautherin**